

CONFORME
A L'ORIGINAL SIGNÉ
VISA :

Aide et Action

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

Aide et Action

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Aide et Action, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exposée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4.3 de l'annexe relative au prêt accordé à Aide et Action Suisse.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la note 2.3.1 de l'annexe, les comptes de l'association intègrent les comptes des programmes situés :
 - en Afrique, et plus particulièrement au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, à Madagascar, au Niger, au Sénégal (incluant la direction Afrique), au Mali, en Tanzanie et au Togo,
 - dans les Caraïbes (Haïti, République Dominicaine),
 - en Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine).

Nos travaux sur les comptes des programmes intégrés se sont appuyés sur les travaux réalisés par les auditeurs locaux.

Au 31 décembre 2008, votre association finance des programmes non intégrés dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations indépendantes. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte comptabilisation des transferts de fonds effectués et des régularisations basées sur les déclarations de dépenses faites par les partenaires. Nos travaux sur les déclarations de dépenses faites par Aide et Action India se sont appuyés sur les travaux réalisés par l'auditeur local.

- L'annexe 15 expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités d'élaboration du compte d'emploi, et notamment, les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues pour l'exercice précédent ou, qu'à défaut, toutes modifications de ces règles sont justifiées dans les notes annexes. Nous nous sommes assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.
- Au 31 décembre 2008, le prêt accordé par votre association à Aide et Action Suisse s'élève à € 825.000. Dans le cadre de nos travaux, nous avons obtenu une analyse menée par la direction et des projections de résultats de Aide et Action Suisse, permettant de documenter la décision prise par votre association de ne pas provisionner ce prêt. Par ailleurs, nous avons vérifié le caractère pertinent et approprié des informations données en annexe au paragraphe 2.4.3.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neully-sur-Seine, le 26 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Isabelle Tracq-Sengeissen

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES 2008

Sommaire

	<u>Page :</u>
Bilan : actif	2
Bilan : passif	3
Compte de résultat	4
<u>Annexes :</u>	5
1. Faits marquants de l'exercice	6
2. Règles et méthodes comptables	11
2.1. Cadre légal de référence.....	11
2.2. Méthode de présentation.....	11
2.3. Méthode d'intégration des comptes.....	9
2.4. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif.....	12
2.5. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif.....	13
2.6. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat.....	15
3. Engagements hors bilan	16
4. Droit individuel à la formation	17
5. Effectifs au 31 décembre 2008	18
6. État des 3 et 10 rémunérations les plus élevées	18
Annexe 1. Actif immobilisé	19
Annexe 2. Amortissements des immobilisations	20
Annexe 3. Détail des autres créances	21
Annexe 4. Détail des valeurs mobilières de placement	22
Annexe 5. Compte de régularisation – actif	23
Annexe 6. Écarts de conversion actif et passif	24
Annexe 7. Provisions pour risques et charges	25
Annexe 8. Tableau de variation des fonds dédiés	26
Annexe 9. Dettes fournisseurs	27
Annexe 10. Autres dettes et charges à payer	28
Annexe 11. Dettes fiscales et sociales	29
Annexe 12. Comptes de régularisation – passif	30
Annexe 13. Produits et charges financières	30
Annexe 14. Produits et charges exceptionnelles	31
Annexe 15. Compte d'Emploi des Ressources	32
Note sur le Compte d'Emploi des Ressources	34

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
Avant affectation du résultat

En Euros

	ACTIF	2008			2007
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	520 250	425 795	94 455	113 682
	Logiciels informatiques	444 674	425 795	18 879	36 272
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	75 576	0	75 576	77 410
	Immobilisations corporelles	6 978 359	4 578 315	2 400 044	2 762 793
	Terrain	609 796	0	609 796	609 796
	Construction	1 405 633	321 043	1 084 589	1 112 760
	Construction sur sol d'autrui	217 926	175 417	42 509	52 258
	Installations, agencements	507 553	368 950	138 603	176 782
	Matériel de transport	2 347 792	2 035 220	312 573	495 836
	Matériel et mobilier de bureau	829 977	719 740	110 237	175 561
	Matériel informatique	995 398	899 509	95 889	130 862
	Matériel & outillage	52 137	49 833	2 304	6 515
	Immobilisation corporelle en-cours	2 895	0	2 895	1 811
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	363	0	363	0
	Autres immobilisations	8 889	8 604	285	613
	Immobilisations financières	1 003 653	3 243	1 000 411	971 171
	Prêt au personnel	22 565	444	22 121	143
	Prêt Suisse	825 000	0	825 000	825 000
	Dépôts & cautionnements	58 059	2 798	55 260	50 905
	Prêts & autres	98 030	0	98 030	95 123
Total I	8 502 263	5 007 353	3 494 910	3 847 646	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	172 668	34 463	138 205	136 897
	Avances et acomptes versés sur commandes	270 662	1 334	269 328	416 430
	Autres créances	1 526 486	231 467	1 295 019	899 791
	Valeurs mobilières de placement	6 881 688	700 831	6 180 856	7 185 410
	Disponibilités	4 057 724	0	4 057 724	2 188 174
	Financements institutionnels	9 305 939	0	9 305 939	8 589 696
	Produit à recevoir	6 743	0	6 743	15 630
	Charges constatées d'avance	4 057 898	0	4 057 898	601 684
Total II	26 279 807	968 095	25 311 711	20 033 713	
Comptes de régularisation					
	Ecart de conversion actif (III)	592 480	0	592 480	550 803
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	35 374 550	5 975 448	29 399 102	24 432 162

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
Avant affectation du résultat

En Euros

PASSIF		2008	2007
FONDS ASSOCIATIFS	Capitaux propres		
	Fonds de développement	9 235 270	8 969 146
	Fonds d'aide d'urgence	342 000	334 000
		9 577 270	9 303 146
	EXCEDENT OU INSUFFISANCE EN ATTENTE D'AFFECTATION	- 710 546	274 124
	Total I	8 866 724	9 577 270
PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES ET CHARGES	Provision pour risques et charges	584 363	524 377
	Provision pour risques de change	592 480	550 803
FONDS DEBIES	FONDS DEBIES	7 424 360	3 877 747
	Total II	8 601 203	4 952 928
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 875 751	2 135 446
	Autres dettes	157 703	312 887
	Dettes fiscales & sociales	912 706	784 767
	Produits constatés d'avance	5 875 148	6 635 862
	Total III	11 821 308	9 868 963
Compte de régularisation	Ecart de conversion passif (IV)	109 867	33 002
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	29 399 102	24 432 162

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

En Euros

	2008	2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
RECETTES LIEES AU PARRAINAGE		
Parrainages	12 035 782	11 905 874
Dons	4 056 763	4 018 353
Legs	221 410	258 807
	16 313 955	16 183 034
RECETTES LIEES AUX FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS		
Cofinancement	11 322 373	7 252 163
	11 322 373	7 252 163
AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION		
Reprises s/provisions et amortissements	108 443	112 056
Autres produits	230 584	233 926
	339 027	345 982
Total I - PRODUITS D'EXPLOITATION	37 975 355	33 791 169
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	248 897	39 523
Achat de matières premières et autres approvisionnements	169 900	394 449
Variation de stocks	34 418	47 068
	453 215	481 040
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		
Autres achats et charges externes	1 460 029	1 585 218
Services extérieurs	2 468 231	3 380 877
Autres services extérieurs	5 552 191	3 473 501
	9 480 451	8 439 596
IMPOTS ET TAXES	335 649	273 130
	335 649	273 130
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	5 563 504	5 645 821
Charges sociales	1 439 902	1 105 380
	7 003 406	6 751 201
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	619 283	647 150
Dotations aux provisions sur actifs circulant	0	47 828
Dotations aux provisions pour risques et charges	210 576	82 433
	829 859	777 411
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6 551 300	6 978 573
	6 551 300	6 978 573
Total II - CHARGES D'EXPLOITATION	24 653 891	23 690 962
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	13 321 464	10 099 207
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	173 047	266 288
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	171 039
Différences positives de changes	116 016	402 704
	289 063	840 031
Total III - PRODUITS FINANCIERS	289 063	840 031
CHARGES FINANCIERES		
Moins Valeur de cession de titre	32 103	
Dotation aux amortissements et provisions	699 637	
Intérêts et charges assimilés	8 526	8 346
Différences négatives de change	66 549	228 846
	806 815	237 192
Total IV - CHARGES FINANCIERES	806 815	237 192
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	- 517 752	602 839
3. RESULTAT COURANT (I-II-III-IV)	12 803 712	10 701 044
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 525	33 990
Produits sur cessions d'éléments d'actif	10 436	14 447
Autres produits exceptionnels	49 183	76 354
Reprise sur provisions et transferts de charges	18 374	1 191
	94 518	125 982
Total V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	94 518	125 982
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Autres charges sur opérations de gestion	47 574	232 055
VNC des immobilisations cédées	14 599	1 178
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
	62 173	233 233
Total VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	62 173	233 233
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	32 345	- 107 251
TOTAL PRODUITS (I + III + V)	28 358 938	24 737 194
TOTAL CHARGES (II + IV + VI)	25 522 670	24 161 377
SOLDE INTERMEDIAIRE	2 836 268	595 817
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VII)	3 005 750	2 956 626
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)	6 553 364	3 268 319
5. EXCEDENT OU INSUFFISANCE	- 710 646	274 124

Annexe

Au bilan clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 29 399 102 €, et au compte de résultat, faisant apparaître un résultat négatif de 710 546 €.

L'exercice 2008, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par le trésorier du Conseil d'Administration en date du 19 juin 2009.

Annexe

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. La mission

1.1.1. La mission en région Afrique

Durant 2008, la réorganisation de la région Afrique décidée en 2007 a été mise en œuvre autour de trois points principaux :

- La disparition de la Direction Afrique
- La création et mise en place de trois sous régions (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et du Centre et Océan Indien) avec l'instauration d'une gestion collégiale de la région Afrique par les trois Coordinateurs Sous Régionaux
- La mise en place des coordinations d'axe et d'espace avec des RAF multi pays en Afrique de l'Ouest.

On soulignera également sur l'année 2008 la mise en place d'un projet innovant au Niger.

Il s'agit d'un projet d'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en permettant une évolution positive et durable des comportements, notamment en matière d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie, dans 15 écoles et 15 villages de la commune.

Le projet permettra de toucher 8 000 personnes supplémentaires : les familles qui ne sont pas directement concernées par l'installation de sanitaires à leur domicile seront formées et sensibilisées à un changement de comportement, d'attitude et de pratiques.

D'autre part, en partenariat avec l'UNICEF et le Ministère de l'Education, Aide et Action a lancé en novembre 2007 le projet d'appui à l'amélioration de l'environnement scolaire (PAES) dans le département de Kolda, au sud du Sénégal. Sur les 5 795 écoles élémentaires recensées dans l'ensemble du pays en 2005 (source annuaire statistique 2005), 58,1% n'ont pas d'eau, 81,6% n'ont pas d'électricité et 44,8% n'ont pas de blocs sanitaires. En un an, le projet a permis d'améliorer sensiblement le fonctionnement de 15 écoles grâce à l'installation de puits performants équipés de pompes manuelles, de 23 blocs de sanitaires séparés garçons / filles, et de kits solaires pour l'éclairage des classes. Le projet a également contribué à sensibiliser les communautés locales et les services déconcentrés de l'Etat à la question de l'environnement sanitaire en milieu scolaire.

1.1.2. La mission en région Europe

« Citoyen de demain »

Lancé en 2008, le centre de ressources www.citoyendedemain.net est un lieu d'échange sur les notions de solidarité, de responsabilité, d'ouverture au monde et de respect de la diversité.

Issu d'un partenariat entre Aide et Action, la société Tralalere et l'association Deci-Dela, le centre de ressources entend contribuer à la sensibilisation du grand public aux questions d'éducation citoyenne.

Le site a été conçu en collaboration avec un comité scientifique composé de représentants de l'Education Nationale, du ministère de la Justice, de l'Observatoire des Ressources Multimédia en Education, des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) et d'associations. Il s'enrichira, au fil du temps, des contributions et des commentaires des usagers.

« RHÔNE FLEUVE SOLIDAIRE »

Avec plus de 7 000 parrains et 75 bénévoles, la région Rhône-Alpes est l'une des régions françaises les plus dynamiques et les plus engagées aux côtés d'Aide et Action. Les équipes locales bénévoles ont décidé de se réunir pour mettre en place un projet à dimension régionale : le projet « Rhône Fleuve Solidaire ».

Ce projet part du principe que le Rhône est un fort élément constitutif de la région Rhône-Alpes : le fleuve traverse en effet tous les départements, a donné son nom à l'un d'entre eux, figure dans celui de la région et contribue aux efforts de sensibilisation à la question de l'eau, de sa gestion et de sa préciosité. L'eau et les fleuves constituent souvent des éléments déterminants de la vie sociale et des systèmes éducatifs des pays d'intervention d'Aide et Action. Deux projets tenant compte de cette problématique sont actuellement menés en République Dominicaine et au Niger. Par conséquent, l'objectif est de mobiliser les riverains du Rhône et susciter des actions de solidarité avec la République Dominicaine et le Niger.

1.1.3. La mission en région Asie du Sud

En Inde, il convient de mettre en lumière le projet de réforme du système de formation professionnelle dans l'état d'Andhra Pradesh avec pour objectif d'adapter le système de formation professionnelle de l'Etat aux besoins du marché

Ce projet, élaboré en collaboration avec la Commission Européenne, est mis en place dans l'ensemble des instituts de formation gérés par le gouvernement dans les 23 Districts de cet état.

Les personnes concernées sont :

- 24 840 jeunes sans emploi
- 1 740 enseignants des instituts de formation
- 300 fonctionnaires
- 11 740 membres de comités de développement de la formation professionnelle
- 23 associations d'anciens élèves
- une alliance nationale d'ONG et d'instituts de formation professionnelle

D'autre part dans le courant du mois de mars en Inde, on peut retenir que Resource Alliance UK et la Fondation Nand & Jeet Khemka ont décerné à Aide et Action le titre de meilleure ONG d'Asie du Sud dans la catégorie « Grandes ONG ». Le titre récompense les actions menées par l'organisation dans les domaines de la mobilisation des ressources, de la gouvernance, de la responsabilité et de la transparence.

1.1.4. La mission en région Amérique Latine et Caraïbes

Plus d'un million de Dominicains (sur une population totale de plus de 8,5 millions d'habitants) n'ont pas d'acte de naissance et donc aucune identité légale. Les enfants de moins de 16 ans dépourvus d'acte de naissance n'ont aucune chance de suivre une scolarité normale. En réponse, Aide et Action a mis en place le projet observatoire d'éducation inclusive et multiculturelle dans les régions Enriquillo et Valle, avec comme objectif :

- l'amélioration de l'enregistrement des naissances,
- l'accès et la qualité de l'éducation.

Ainsi à la fin de l'année 2008 :

- les naissances de 11 340 enfants avaient été enregistrées,
- trois guides d'éducation inclusive et multiculturelle avaient été élaborés et distribués aux enseignants et aux élèves du premier et du deuxième cycle,
- les enseignants des six écoles pilotes du projet avaient été formés à l'utilisation des guides en salle de classe.

Enfin, trois évènements marquants survenus en 2008 peuvent être soulignés :

- En République Dominicaine, le ministre de l'Education remet le prix Excellence à Aide et Action pour son action en faveur de l'éradication du travail des enfants dans la zone Nord de Saint Domingue.
- En Haïti, l'Association Nationale des Maires frontaliers distingue Aide et Action pour sa contribution au développement socio-économique de la zone frontalière entre Haïti et la République Dominicaine.

1.1.5. La mission en région Asie du Sud-Est

Vietnam : Innovation dans la formation professionnelle

Le projet de recherche sur la qualité de l'éducation avec pour objectif d'adapter le système de formation professionnelle de l'Etat aux besoins du marché, est mené en partenariat avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD – France), l'Institut national de sciences de l'éducation (NIESAC – Vietnam), l'Institut de sociologie et l'Institut pour la recherche économique.

En 2008, la recherche a été menée dans 11 écoles et des entretiens ont été réalisés auprès de 50 enfants et 186 adultes.

Une méthodologie pilote relative aux impacts qualitatifs a été élaborée au cours de l'année avec les équipes des deux pays. Une présentation des conclusions de la recherche a eu lieu au Vietnam en septembre, et a été favorablement accueillie par les autorités.

Séisme en Chine : affronter l'urgence

Après le séisme survenu le 12 mai 2008 dans la région du Sichuan, en Chine, Aide et Action a mis en place un projet de post-urgence destiné à assurer la continuité de la chaîne éducative. En partenariat avec le gouvernement chinois, des classes provisoires ont été installées sous des tentes afin de permettre aux enfants de poursuivre leur éducation et de retrouver un sentiment de sécurité. Le projet comportait, entre autres, des activités artistiques telles que la musique, les arts plastiques, la lecture ou le théâtre, pour permettre aux enfants de se familiariser avec de nouveaux modes d'expression et de surmonter le traumatisme.

Pour appuyer l'action des bénévoles venus porter secours aux victimes de la catastrophe, Aide et Action a aussi publié, en partenariat avec la Croix Rouge de Chengdu, une brochure de conseils sur les manières d'entrer en contact et de communiquer avec les rescapés.

1.2. La collecte

1.2.1. Lancement de la filière Grands Dons

Une réorganisation profonde de l'association a été menée en 2008 pour mieux répondre aux attentes des grands donateurs, et tout particulièrement des entreprises. De nouvelles compétences ont ainsi rejoint la filière internationale de développement des **grands dons** et nous pouvons déjà compter sur de nouveaux partenaires de poids pour le développement de notre mission sociale (Microsoft, Orange, BNP Paribas...).

1.2.2. Les FI signés en 2008 et les nouveaux bailleurs

En 2008, les conventions majeures signées l'ont été au niveau des sous-régions « Afrique de l'Ouest » et « Océan Indien ». Elles sont convenues pour des périodes allant de 6 mois à 3 ans et se présentent comme suit :

Afrique de l'Ouest : 3 123 K€ avec le Ministère des Affaires Etrangères (2 019K€ au titre de la Guinée et 1 104K€ au titre du Sénégal). 793K€ avec l'Unicef (Togo, Niger et Sénégal).

Océan Indien : 4 479K€ avec le ministère de l'Education Nationale à Madagascar.

D'autres conventions ont été signées avec de nouveaux partenaires financiers tels que l'Organisation Internationale de la Francophonie ou encore la Millenium Challenge Cooperation. Un résultat qui marque notre capacité à lever des financements institutionnels.

1.2.3. Orange, partenaire pour l'éducation des filles et des femmes

Aide et Action et Orange, opérateur mondial de télécommunication, développent leur coopération pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique. L'accord signé pour soutenir des actions au Sénégal fait suite à celui engagé en juin 2008 entre la Fondation Orange et Aide et Action en faveur de l'éducation des filles au Niger.

1.2.4. La collecte en Asie du Sud-Est

Un bureau a été ouvert à Hong Kong pour développer des activités de collecte dans le courant du mois de juillet 2008. De son côté, le grand public a été sollicité à l'occasion d'actions spécifiques organisées dans la région. Par ailleurs, un premier appel aux dons a été lancé en Chine, suite au séisme qui a eu lieu en mai dans le Sichuan (Chine), il a permis de collecter 5K€.

1.2.5. La Collecte en Suisse

Les actions de collecte en Suisse ont été menées en direction de trois types de bailleurs : les fondations, les institutions et les entreprises. 600K€ euros ont ainsi été collectés dont 400K€ transférés à Aide et Action France.

1.3. L'internationalisation

1.3.1. Politique internationale des ressources humaines

Une nouvelle direction des ressources humaines a été installée au mois de janvier 2008. Au-delà des tâches habituelles, elle a été chargée d'élaborer une politique internationale des ressources humaines en cohérence avec le processus d'internationalisation d'Aide et Action. Cette politique

s'appuie sur les valeurs définies dans la Charte de l'organisation, et permettra de réunir les différentes équipes dispersées à travers le monde en une seule équipe pleinement internationale. Cette nouvelle impulsion témoigne de trois ambitions fortes : une volonté d'harmonisation de la politique salariale, la définition d'un cadre de mobilité pour les salarié(e)s permettant une circulation des compétences entre les régions et les pays et la mise en place d'une politique de formation novatrice, ouverte sur l'extérieur et valorisant le patrimoine de savoirs et de pratiques d'Aide et Action.

Les bases de cette nouvelle politique internationale des ressources humaines ont été posées en 2008, notamment grâce à l'évaluation de l'ensemble des postes par un comité représentatif. Les politiques salariales de l'ensemble des entités d'Aide et Action à travers le monde seront ensuite étudiées suivant la même méthode en vue de leur harmonisation.

Un processus de mobilité inter-régionale a démarré au cours de l'année 2008 et se poursuivra en 2009.

1.3.2. La vie Associative Internationale

À l'occasion de ses deuxièmes Etats Généraux (ETG), tenus en 2004, Aide et Action a décidé de devenir une organisation internationale de développement par l'éducation (résolution n°8).

Aide et Action a poursuivi la mise en place de ce processus au cours de l'année 2008. Un règlement intérieur international a ainsi été finalisé, et Aide et Action Suisse a modifié ses statuts pour les mettre en adéquation avec ceux de l'organisation internationale. Cette dernière est ainsi la première à intégrer le réseau en construction.

L'internationalisation d'Aide et Action doit permettre à tous les acteurs de terrain engagés à ses côtés de s'impliquer localement dans le cadre d'une vie associative tout en participant à la définition des orientations de l'organisation au niveau international : c'est le concept de *vie associative internationale*.

En 2008, la tenue, en France, du Forum National des bénévoles d'Aide et Action a constitué un temps de rencontre très riche entre bénévoles, à la fois français et membres de la vie associative des autres régions, et partenaires et personnes investies pour la cause de l'éducation dans leur région. Pour réaliser le bilan dans les régions, première étape du processus qui s'est déroulée d'avril à octobre 2008, chaque région a organisé des ateliers, mené des débats et conçu des questionnaires qui ont permis de saisir un « instantané » d'Aide et Action aujourd'hui. Au total, près de 7500 participants ont été consultés : bénévoles, membres de la gouvernance, salariés, entreprises et ONG partenaires, acteurs publics, universités, enfants, communautés...

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2008 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

2.2 Méthode de présentation

Il n'y a pas de changement de présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2008 par rapport à celui de l'année 2007.

2.3 Méthode d'intégration des comptes

Les comptes de l'association résultent de l'intégration des comptes des programmes à l'étranger aux comptes de la France.

2.3.1 Périmètre d'intégration

Les programmes intégrés sont tous les programmes gérés en direct par Aide et Action France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

- Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali)
- Caraïbes (Haïti, République Dominicaine)
- Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine)

Les programmes non intégrés sont les suivants :

- Inde, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, Aide et Action India
- Les programmes gérés en partenariat au Sri Lanka

2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre les **programmes intégrés** et le siège (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque. Ces comptes sont éliminés en phase d'intégration.

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde et programmes gérés en partenariat) sont constatés en charges. Une régularisation est effectuée au 31 décembre en fonction des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Des fonds disponibles non encore utilisés donnent lieu à une régularisation dans le compte « financements constatés d'avance » à l'actif. Une insuffisance de fonds transférés donne lieu à une régularisation dans le compte « financements à effectuer » au passif.

2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises

Les bilans des programmes sont convertis en Euros aux taux suivants :

- Les immobilisations et amortissements : taux historique
- Comptes de liaison permanents (RAN) : taux historique
- Comptes de liaison du bas de bilan: taux de clôture
- Comptes de liaison de résultat : taux résultant de la conversion du
compte de résultat
- Les autres postes du bilan : taux de clôture

Les comptes de résultat des programmes intégrés sont convertis en Euros aux taux suivants :

- Dotations aux amortissements et VNC des
immobilisations cédées : taux historique
- Produits et charges transférés par le siège : taux de clôture
- Variation des fonds dédiés : taux de clôture
- Autres postes : taux moyen pondéré des transferts
de fonds

L'utilisation de différents taux de conversion génère dans le bilan intégré en Euros des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts figurent au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ». Une provision à hauteur de 100% de l'écart de conversion actif est constatée à la clôture.

2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1)

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 5 ans

2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1)

Le CRC 04-06 relatif à l'approche par composants n'a pas été appliqué à l'actif immobilier, s'agissant d'un immeuble non complexe détenu en copropriété.

Les autres immobilisations ne sont pas décomposables en éléments homogènes et sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la valeur d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leurs durées comme suit :

- Constructions 50 ans
- Agencements et installations 3 à 10 ans
- Matériels et outillages 3 à 4 ans
- Matériels de transport 2 à 4 ans

■ Mobiliers	3 à 6 ans
■ Matériels de bureau	3 à 6 ans
■ Matériels informatiques	3 à 4 ans

2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

Le prêt accordé à Aide et Action Suisse par Aide et Action fait l'objet d'un échéancier de remboursement figurant dans l'avenant du 21 juin 2008 au contrat de partenariat du 18 mai 2004. Compte tenu de l'évolution de la collecte de cette entité en 2008, et de l'examen de la projection à 5 ans des ressources et des dépenses, validée par le Comité International de Transition, la capacité de la Suisse à honorer cet échéancier a été jugée satisfaisante par Aide et Action, qui ne juge pas nécessaire à ce stade de provisionner partie ou totalité de ce prêt.

2.4.4 Stocks

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré".

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

2.4.5 Autres créances (annexe 3)

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont provisionnées à 100% de leur montant.

2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4)

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

2.4.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif

2.5.1 Fonds associatifs

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, font l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale.

Les fonds associatifs sont composés des 2 réserves suivantes :

1. Fonds de développement
2. Fonds d'aide d'urgence

La dotation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques estimés ou connus à la clôture.

En Afrique de l'Ouest, des litiges prud'homaux ont été relevés sans qu'il ne soit possible, à ce stade, d'en évaluer le risque dans les comptes au 31 décembre 2008.

Une provision pour indemnité de retraite de 88 K€ a été enregistrée ; elle n'a été calculée que pour les salariés de la France. Les hypothèses de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 5%
- Taux de progression salariale : 3%
- Tableau de mortalité : 2001-2003
- Age de départ à la retraite : 65 ans.

2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)

La provision pour risques de change est composée de 100% de l'écart de conversion actif dû à la conversion en euros des comptes intégrés.

2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, les dons affectés identifiés chez Aide et Action sont :

- les financements institutionnels

- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Les recettes issues du parrainage d'enfants ou de projets ne sont pas des dons affectés et ne donnent en conséquence pas lieu à la constatation de fonds dédiés. En effet, les recettes de parrainages sont mutualisées, c'est-à-dire réparties dans les programmes en fonction des besoins générés par les réalités du terrain.

Seuls les fonds d'aide d'urgence ayant donné lieu à un appel de fonds spécifique, et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Certains fonds privés dont la convention spécifie expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis, sont considérés comme des dons affectés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

Dans le calcul des fonds dédiés peuvent apparaître, sur certaines conventions, des fonds dédiés négatifs. Il ne s'agit pas d'une anomalie mais de la traduction comptable du fait que, sur ces conventions, les réalisations sont en avance sur le budget prévisionnel ou sur les virements reçus.

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

2.6.1 Recettes de parrainages et dons

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.
Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.
- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

2.6.2 Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés »

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

Si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 64 délégations de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif.

Il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.

2.6.5 Charges et produits exceptionnels

Dans la rubrique « produits exceptionnels », figurent les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, et les autres charges exceptionnelles.

2.6.6 Gains et pertes de change

Les principaux gains et pertes de change constatés par Aide et Action sont liés aux mouvements de trésorerie et aux fonds dédiés.

3. Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan à signaler sur l'exercice 2008.

4. Droit individuel à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminé de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

L'ensemble des droits à la Formation Individuelle reste ouvert au 31 décembre 2008. Le volume d'heures de formation cumulé et correspondant aux droits acquis ouverts et non consommés est de 3200 heures à fin 2008. Ce volume horaire se répartit en 2014 heures pour les cadres et 1186 heures pour les non cadres.

5. Effectifs au 31 décembre 2008

1- Effectifs consolidés 2007 et 2008 au 31 décembre 2008

Effectifs	2007			2008		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
France : salariés France	29	28	57	25	40	65
France : salariés Expatriés	1		1			0
Sous - Total France	30	28	58	25	40	65
AFRIQUE	52	315	367	33	251	284
INDE	16	49	65	15	39	54
ASIE DU SUD EST	8	29	37	7	25	32
CARAIBES	7	15	22	6	18	24
TOTAL	113	436	549	86	373	459

21% 79% 19% 81%

2- France 2007 et 2008 au 31 décembre 2008

	Effectifs Siège		Effectifs Expatriés		Bénévole Siège Estimation 7h/j		Bénévoles réseau Estimation	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Cadres	29	25	1	0				
Employés	28	40	0					
Bénévoles					5	4	682	643
TOTAL	57	65	1	0	5	4	682	643

3- Effectifs Internationaux hors bénévoles et salariés expatriés 2007 et 2008 au 31 décembre 2008

Effectifs	2007			2008		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
AFRIQUE	52	315	367	33	251	284
INDE	16	49	65	15	39	54
ASIE DU SUD EST	8	29	37	7	25	32
CARAIBES	7	15	22	6	18	24
TOTAL	83	408	491	61	333	394

17% 83% 15% 85%

6. Etat des 3 et des 10 rémunérations les plus élevées

Le montant global des rémunérations brutes des trois dirigeants les plus rémunérés s'est élevé à 247 428 € pour l'exercice 2008.

Le montant global des rémunérations brutes versées aux dix personnes les plus rémunérées s'est élevé à 653 814 € pour l'exercice 2008.

ACTIF IMMOBILISE BRUT AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

ACTIF IMMOBILISE BRUT		Solde ouverture au 01/01/2008: Valeur Brute	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2008: Valeur brute
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques	444 801	2 289	2 416	444 674
	Logiciels informatiques France	350 531	0	0	350 531
	Logiciels informatiques Afrique	77 620	2 289	2 416	77 492
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	2 027	0	0	2 027
	Logiciels informatiques Caraïbes	14 624	0	0	14 624
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	77 410	7 515	9 348	75 576
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles France	77 410	7 515	9 348	75 576
Total 1	522 211	9 803	11 764	520 250	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles				
	Terrain	609 796	0	0	609 796
	Terrain France	609 796	0	0	609 796
	Construction	1 405 633	0	0	1 405 633
	Immeuble France	1 405 633	0	0	1 405 633
	Construction sur sol d'autrui	217 926	0	0	217 926
	Construction sur sol d'autrui Afrique	217 926	0	0	217 926
	Installations	533 895	15 482	41 824	507 553
	Installations, agencements France	287 782	12 611	37 773	262 620
	Installations, agencements Afrique	197 947	0	4 051	193 896
	Installations, agencements Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Installations, agencements Caraïbes	48 167	2 871	0	51 038
	Matériel de transport	2 333 519	134 895	120 621	2 347 792
	Matériel de transport France	0	0	0	0
	Matériel de transport Afrique	2 049 063	84 244	106 498	2 026 809
	Matériel de transport Asie du Sud Est	32 149	0	0	32 149
	Matériel de transport Caraïbes	252 307	50 650	14 124	288 834
	Matériel et mobilier de bureau	839 685	21 372	31 081	829 977
	Matériel et mobilier de bureau France	121 379	4 841	1 333	124 887
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	654 772	5 825	28 155	632 443
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	3 239	1 055	0	4 294
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	60 295	9 651	1 593	68 353
	Matériel informatique	965 321	78 704	48 627	995 399
	Matériel informatique France	271 193	23 522	6 114	288 602
	Matériel informatique Afrique	615 881	40 768	38 892	617 756
	Matériel informatique Asie du Sud Est	28 179	7 452	0	35 631
	Matériel informatique Caraïbes	50 068	6 962	3 621	53 410
	Matériel & outillage	52 498	104	465	52 137
	Matériel & outillage Afrique	51 296	0	485	50 831
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	1 202	104	0	1 306
	Immobilisation corporelle en-cours	1 811	2 895	1 811	2 895
	Immobilisation corporelle en-cours Afrique	1 811	2 895	1 811	2 895
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	0	363	0	363
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles Afrique	0	363	0	363
Autres immobilisation	9 184	0	295	8 889	
Autres immobilisation Afrique	7 336	0	295	7 041	
Autres immobilisation ALC	1 848	0	0	1 848	
Total 2	6 969 268	253 816	244 724	6 978 359	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Immobilisations financières				
	Prêt au personnel	587	36 867	14 890	22 565
	Prêt au personnel AFR	444	0	0	444
	Prêt au personnel ALC	143	36 867	14 890	22 121
	Dépôts & cautionnements	53 704	8 381	4 026	58 059
	Dépôts & cautionnements France	4 630	1 980	23	6 587
	Dépôts & cautionnements Afrique	42 153	4 206	2 573	43 786
	Dépôts & cautionnements Asie du Sud Est	611	263	25	849
	Dépôts & cautionnements Caraïbes	6 310	1 932	1 404	6 837
	Prêts & autres	920 123	7 185	4 278	923 030
	Prêt accordé à AEA Suisse par AEA France	825 000	0	0	825 000
Autres immobilisation France	95 123	7 185	4 278	98 030	
Total 3	974 414	52 433	23 194	1 003 653	
TOTAL GENERAL (1+2+3)		8 485 893	316 052	279 683	8 502 263

En euros au taux historique

En euros au taux historique

ANNEXE 2

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		Solde ouverture au 01/01/2008	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2008
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques	408 529	19 682	2 416	425 795
	Logiciels informatiques France	332 013	7 610	0	339 623
	Logiciels informatiques Afrique	69 158	7 850	2 416	74 592
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	913	405	0	1 319
	Logiciels informatiques Caraïbes	6 444	3 817	0	10 261
	Total 1	408 529	19 682	2 416	425 795
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles				
	Terrain	0	0	0	0
	Construction	292 872	28 171	0	321 043
	Immeuble France	292 872	28 171	0	321 043
	Construction sur sol d'autrui	165 668	9 749	0	175 417
	Construction sur sol d'autrui Afrique	165 668	9 749	0	175 417
	Installations	357 114	45 836	34 000	368 950
	Installations, agencements France	176 324	25 019	30 499	170 843
	Installations, agencements Afrique	153 657	11 136	3 500	161 292
	Installations, agencements Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Installations, agencements Caraïbes	27 133	9 681	0	36 814
	Matériel de transport	1 837 683	318 158	120 621	2 035 220
	Matériel de transport France	0	0	0	0
	Matériel de transport Afrique	1 652 113	254 632	106 498	1 800 247
	Matériel de transport Asie du Sud Est	11 963	5 479	0	17 442
	Matériel de transport Caraïbes	173 608	58 047	14 124	217 530
	Matériel et mobilier de bureau	664 124	85 338	29 723	719 740
	Matériel et mobilier de bureau France	107 905	5 763	57	113 610
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	522 274	66 371	28 142	560 503
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	1 396	686	0	2 082
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	32 549	12 518	1 523	43 545
	Matériel informatique	834 459	107 708	44 498	899 509
	Matériel informatique France	241 286	20 303	1 297	260 292
	Matériel informatique Afrique	541 852	71 528	38 517	574 863
	Matériel informatique Asie du Sud Est	14 847	7 948	920	23 715
	Matériel informatique Caraïbes	36 474	7 929	3 764	40 639
	Matériel & outillage	47 560	4 523	465	51 618
	Matériel & outillage Afrique	45 253	3 995	465	48 784
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	730	319	0	1 049
	Matériel & outillage Caraïbes	1 577	209	0	1 786
	Autres immobilisation	6 994	119	295	6 818
	Autres immobilisation Afrique	6 994	119	295	6 818
		Total 2	4 206 478	599 601	229 602
TOTAL GENERAL (1+2)		4 615 005	619 283	232 018	5 004 111
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Dépréciation Immobilisations financières				
	Prêt au personnel	444			444
	Dépôts & cautionnements	2 798			2 799
	Prêts & autres				0
	Total 3	3 242	0	0	3 243
TOTAL GENERAL (1+2+3)		4 618 247	619 283	232 018	5 007 353

En euros au taux historique

DETAIL DES AUTRES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

AUTRES CREANCES		2008			Total	2007 Total
		- 1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans		
TRANSFERTS EFFECTUES D'AVANCE	France	581	0	0	581	356
	Région Asie du Sud Est	0	20 295	0	20 295	18 499
	Région Caraïbes	83 550	0	0	83 550	486
	Région Afrique	536 270	25 163	0	561 433	333 096
	Direction Afrique	0	0	0	0	0
	Bénin	0	0	0	0	6 141
	Burkina Faso	0	0	0	0	11 658
	Madagascar	423 203	84	0	423 286	83
	Mali	25 272	6 479	0	31 752	216 007
	Niger	34	0	0	34	0
	Sénégal	87 761	0	0	87 761	78 523
	Tanzanie	0	18 600	0	18 600	20 684
	Togo	0	0	0	0	0
Total 1	620 401	45 458	0	665 859	352 436	
PRODUITS A RECEVOIR	Fournisseurs débiteurs	125 064	170 023	0	295 087	416 430
	France	24 425	170 000	0	194 425	170 000
	Région Caraïbes	488	0	0	488	400
	Région Afrique	100 151	23	0	100 174	246 030
	Direction Afrique	23	0	0	23	5 815
	Bénin	0	0	0	0	457
	Burkina Faso	242	0	0	242	9 122
	Guinée	38 852	0	0	38 852	225 882
	Madagascar	2 934	23	0	2 957	1 085
	Mali	1 334	0	0	1 334	1 334
	Niger	37 476	0	0	37 476	1 447
	Sénégal	1 787	0	0	1 787	887
	Tanzanie	1 468	0	0	1 468	0
	Togo	16 035	0	0	16 035	0
	Financeurs débiteurs	8 244 690	153 841	907 408	9 305 939	8 589 696
	France	4 792 252	0	0	4 792 252	4 457 684
	Région Caraïbes	120 765	0	0	120 765	317 226
	Région Afrique	3 331 673	153 841	907 408	4 392 922	3 814 786
	Direction Afrique	34 200	0	0	34 200	11 200
	Bénin	35 368	0	0	35 368	69 404
	Burkina Faso	74 487	0	0	74 487	89 980
	Guinée	78 957	0	0	78 957	661 515
	Madagascar	2 599 693	7 090	64 221	2 671 004	111 443
	Mali	101 997	0	0	101 997	528 168
	Niger	4 337	146 750	843 187	994 275	1 612 318
	Sénégal	76 075	0	0	76 075	334 113
	Tanzanie	0	0	0	0	0
	Togo	326 560	0	0	326 560	396 645
	Autres	42 480	0	0	42 480	26 310
	France	16 933	0	0	16 933	10 993
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0	0
	Région Caraïbes	2 738	0	0	2 738	13 122
	Région Afrique	22 809	0	0	22 809	2 195
Sénégal	22 809	0	0	22 809	0	
Tanzanie	0	0	0	0	2 164	
Total 2	8 412 235	323 863	907 408	9 643 506	9 032 436	
AUTRES	France	142 255	250 862	159 601	552 718	569 793
	Région Asie du Sud Est	811	0	0	811	1 692
	Région Caraïbes	44 047	2 023	0	46 070	4 716
	Région Afrique	193 506	137	3 217	196 861	181 267
	Direction Afrique	79 757	0	0	79 757	28 371
	Bénin	12 826	0	0	12 826	14 652
	Burkina Faso	13 888	0	0	13 888	5 578
	Guinée	56 231	0	0	56 231	44 692
	Madagascar	1 755	137	3 217	5 110	6 048
	Mali	3 548	0	0	3 548	2 023
	Niger	6 358	0	0	6 358	26 644
	Sénégal	0	0	0	0	28 679
	Tanzanie	7 042	0	0	7 042	0
	Togo	12 102	0	0	12 102	24 581
Total 3	390 619	253 023	162 819	796 461	757 468	
TOTAL AUTRES CREANCES	9 413 255	622 344	1 070 226	11 105 825	10 142 340	

**DETAILS DES VALEURS MOBILIERES DE
PLACEMENTS AU 31 DECEMBRE 2008**

En Euros (concernant la direction France)

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS	Solde au 31/12/08	Solde au 31/12/07
ACTIONS TITRES	2'007'130	1'987'177
TRESOR C FCP	407'124	195'669
SCPI ECUREUIL	12'358	12'358
KLEBER EURIBOR	2'420'091	2'955'221
BARCLAYS DUO FCP	2'034'986	2'034'986
TOTAL	6'881'688	7'185'410

ANNEXE 5

**COMPTE DE REGULARISATION ACTIF AU
31 DECEMBRE 2008**
En euros

Compte de régularisation actif	2008	2007
Charges constatées d'avance	4 057 898	601 684
France	592 792	567 119
Région Asie du Sud Est	5 392	2 659
Région Caraïbes	27 455	1 428
Région Afrique	3 432 258	30 478
Produits à recevoir	6 743	15 630
France	607	5 327
Région Asie du Sud Est	0	9 206
Région Caraïbes	2 738	
Région Afrique	3 398	1 096
TOTAL	4 064 641	617 314

ANNEXE 6

**ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF AU 31 DECEMBRE
2008 DUS A LA CONVERSION DES COMPTES INTEGRES EN EUROS**

En euros (concernent les régions)

Ecart de conversion actif	au 31/12/2008	au 31/12/2007	Impact s/résultat 2008
Région Asie du Sud Est	0	0	0
Région Caraïbes	18 972	17 873	- 1 099
Région Afrique	573 508	532 930	- 40 578
Direction Afrique	0	0	0
Bénin	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0
Guinée	172 232	145 208	- 27 024
Madagascar	179 386	167 814	- 11 572
Mali	0	0	0
Niger	53 003	53 003	0
Sénégal	32 225	32 225	0
Tanzanie	64 823	62 842	- 1 982
Togo	71 838	71 838	0
TOTAL	592 480	550 803	- 41 677

Ecart de conversion passif	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Région Asie du Sud Est	28 943	24 413
Région Caraïbes	77 785	5 450
Région Afrique	3 138	3 138
Direction Afrique		
Bénin	3 138	3 138
Burkina Faso	0	
Guinée		
Madagascar		
Mali		
Niger		
Sénégal		
Tanzanie		
Togo		
TOTAL	109 867	33 002

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		SOLDE AU 01/01/08	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2008
PROVISIONS POUR LITIGES	Provisions pour litiges				
	France	0	40 000	0	40 000
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	7 668	0	0	7 668
	Bénin	7 668	0	0	7 668
TOTAL 1		7 668	40 000	0	47 668
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risque de change				
	France	550 803	41 677	0	592 480
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	0	0	0	0
TOTAL 2		550 803	41 677	0	592 480
AUTRES PROVISIONS	Autres provisions pour risques et charges				
	France	473 839	170 577	107 720	536 695
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	0	0	0	0
TOTAL 3		473 839	170 577	107 720	536 695
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	Provisions sur titres	42 871	657 960	0	700 831
	France	42 871	657 960	0	700 831
	Provisions sur stocks	35 290	0	827	34 463
	France	0	0	0	0
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	35 290	0	827	34 463
	Direction Afrique	0	0	0	0
	Bénin	557	0	0	557
	Burkina Faso	0	0	0	0
	Guinée	0	0	0	0
	Madagascar	25 965	0	517	25 449
	Mali	0	0	0	0
	Niger	0	0	0	0
	Sénégal	5 423	0	0	5 423
	Tanzanie	3 083	0	311	2 772
	Togo	262	0	0	262
	Provisions sur autres créances	236 422	1 334	4 955	232 801
	France	159 601	0	0	159 601
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	76 821	1 334	4 955	73 200
	Direction Afrique	2 287	0	0	2 287
	Bénin	724	0	724	0
	Guinée	27 432	0	2 871	24 561
	Madagascar	1 359	0	1 359	0
	Mali	2 020	1 334	0	3 354
	Niger	0	0	0	0
	Sénégal	36 702	0	0	36 702
	Togo	6 297	0	0	6 297
TOTAL 4		314 584	659 294	5 783	968 095
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		1 347 337	911 548	113 503	2 144 938

ANNEXE 8

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES AU 31 DECEMBRE 2008

Fonds dédiés bilan 2008				
En euros				
SYNTHESE	Fonds à engager au 31/12/2007	Reprise 2008	Dotation 2008	Fonds restants à engager au 31/12/08
ASIE DU SUD	1 136 932	674 742	746 083	1 208 273
TSUNAMI UE Participatory disaster proofing	390 264	274 387	204 350	320 227
Sri Lanka Tsunami	411 159	64 846	174 729	521 042
Tsunami Urgence	335 509	335 509	154 954	154 954
AP Vocational Education	0	0	212 050	212 050
AFRIQUE	2 407 734	2 024 361	5 349 764	5 733 127
Dont MAE ADOE 2007	7 698	7 698	0	0
Dont MAE ADOE 2008	31 077	31 077	272 455	272 455
Bénin	54 166	54 166	70 572	70 572
MAE Bénin	0	0	20	20
PLAN BENIN	1	1	0	0
UNICEF/PASF-ZE	27 936	27 936	40 103	40 103
AMBASSADE DE France/SCAC	24 444	24 444	0	0
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	1 784	1 784	0	0
PADAE/UE	0	0	30 449	30 449
Guinée	546 612	596 349	309 534	257 797
PEPT-BANQUE MONDIALE	20 194	20 194	0	0
UE Guinée Forrecaiah	0	0	0	0
AIF Guinée	- 9 329	0	977	- 8 353
AFD	99 787	99 787	0	0
MAE-ADO	747	747	0	0
MAE Guinée lancement PCPA - PROJEGC 1	435 213	477 621	63 914	21 507
MAE-PROJEG 2	0	0	244 643	244 643
Burkina Faso	128 048	128 048	53 061	53 061
Financement 2:SAHEL FOOD CRISIS PROGRAMM	109 973	109 973	0	0
Financement : MAE 2007	18 076	18 076	0	0
RAIN WATER	0	0	1 834	1 834
CAST 2007	0	0	51 217	51 217
Niger	506 921	185 073	206 918	530 766
AFD Niger	309 371	6 284	0	303 087
ACTIONAID	65 128	65 128	0	0
DANIDA PHAS	87 447	87 447	0	0
FAO	0	0	3 596	3 596
UNICEF	0	0	179 536	179 536
LUX - DEV.	39 046	20 285	25 787	44 548
MAE ADOE 2007	5 929	5 929	0	0
Sénégal	66 556	55 675	280 732	291 614
SCAC 2006	7 614	1 959	- 52 679	- 47 024
Ambassade Grande Bretagne Sénégal 2	2 470	2 213	0	257
MAE 2006	4 552	4 552	0	0
MAE 2007	1 937	1 843	0	93
MAE 2008	0	0	91 469	91 469
UNICEF 2006	3 479	1 788	0	1 691
UNICEF 2007	30 776	30 776	0	0
UNICEF 2- 2007	0	0	58 524	58 524
UNICEF 2008	0	0	160 955	160 955
AFD- PEBD	11 018	11 018	0	0
NANTES 2007	4 710	1 524	0	3 185
NANTES 2008	0	0	22 462	22 462
Togo	795 879	745 828	373 964	424 016
AFD (ASNT)	334 170	284 119	0	50 051
UE Togo ADYSE	440 838	440 838	205 371	205 371
IDEX	0	0	48 345	48 345
MAE 2007 (Renforc. des capacités des acteurs locaux)	20 872	20 872	0	0
UNICEF 1	0	0	14 798	14 798
UNICEF 2	0	0	77 638	77 638
SCAC	0	0	27 812	27 812
Tanzanie	0	0	738	738
Ambassade de France	0	0	738	738
Madagascar	61 163	20 511	3 677 046	3 917 699
FCIL	0	0	2 169	2 169
QMM	0	0	762	762
MEN	0	0	3 789 923	3 789 923
EBM - MS (AFD)	47 477	13 999	0	33 477
EBM - HS (AFD)	6 511	6 511	0	0
ERL (MEN)	120	0	1	121
PFTE (IPEC-BIT)	0	0	84 156	84 156
AGEMAD (BM-AFD)	7 055	0	35	7 090
Mali	159 740	159 740	175 199	175 199
Financement UE 2007	159 343	159 343	168 290	168 290
Financement MAE 2007	397	397	0	0
Financement ICCO 2008	0	0	6 909	6 909
Direction Afrique	88 649	76 972	0	11 677
MAE 2007	58 071	58 071	0	0
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2006	625	625	0	0
AIF	11 677	0	0	11 677
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	18 275	18 275	0	0
ASIE DU SUD EST	171 342	171 342	184 510	184 510
CEE CAMBODGE	171 342	171 342	184 510	184 510
CARAIBES	161 739	136 306	273 017	298 450
PROJET UE POST CRISE	77 514	52 081	88 380	113 813
PROJET UE COOPERATION DECENTRALISEE	18 865	18 865	44 326	44 326
PROJET UE APPUI A LA DECENTRAL EDUCAT	0	0	140 311	140 311
OBSERVATOIRES DE LA PETITE ENFANCE	8 089	8 089	0	0
ACCÈS À L'EAU POTABLE ET EDUCATION A				
L'ENVIRONNEMENT DANS LA ZONE FRONTALIERE EN				
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	57 272	57 272	0	0
TOTAL GENERAL	3 877 747	3 006 760	6 583 363	7 424 360

DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

		2008	2007
DETTES AUX FOURNISSEURS	Diverses dettes aux fournisseurs	4 346 920	1 352 408
	France	416 442	380 749
	Asie du Sud Est	19 064	32 261
	ALC	30 904	3 110
	Afrique	3 880 511	936 288
	Bénin	15 185	5 216
	Togo	147 707	11 319
	Niger	37 374	231 086
	Burkina	66 917	7 003
	Sénégal	110 913	60 830
	Mali	0	0
	Guinée	121 794	576 368
	MADA	3 373 791	11 545
		0	0
		0	0
	Tanzanie	2 744	11 933
	Direction Afrique	4 085	20 988
Total. Dettes aux fournisseurs	4 346 920	1 352 408	

AUTRES DETTES AUX FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

AUTRES DETTES		2008	2007
CHARGES A PAYER	Diverses charges restant à payer	231 220	521 626
	France	23 015	72 436
	ALC	24 187	176 265
	Afrique	184 018	272 925
	Bénin	4 381	1 285
	Togo	36 646	95 401
	Niger	45 503	46 073
	Burkina	12 093	47 570
	Sénégal	27 162	29 721
	Mali	7 121	7 763
	Guinée	3 902	17 387
	MADA	7	58
	Tanzanie	5 901	5 819
	Direction Afrique	41 301	21 847
	Total. 1 Charges à payer	231 220	521 626
TRANSFERTS RESTANT A EFFECTUER	Divers transferts restant à effectuer	84 870	161 375
	Afrique	84 870	161 375
	Sénégal	5 701	697
	Mali	35 037	160 611
	Guinée	793	0
	MADA	0	68
	Tanzanie	16 815	0
	Direction Afrique	26 524	0
		0	0
Total. 2 TRANSFERTS RESTANT A EFFECTUER	84 870	161 375	
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	Divers fournisseurs factures non parvenues	297 612	261 413
	France	187 560	213 805
	Afrique	110 052	47 607
	Bénin	16 441	28 552
	Niger	77 724	0
	Burkina	341	0
	Sénégal	5 367	3 655
	Mali	2 295	6 022
	Guinée	0	0
	MADA	5 127	2 757
	Tanzanie	0	895
Direction Afrique	2 757	5 726	
Total. 3 Fournisseurs factures non parvenues	297 612	261 413	
CREDITEURS DIVERS	Divers créditeurs	72 832	151 512
	France	13 454	5 026
	Afrique	59 378	146 486
	Bénin	4 787	5 617
	Togo	0	0
	Niger	15 724	15 530
	Burkina	0	12 545
	Sénégal	25 108	25 120
	Mali	0	0
	Guinée	2 173	654
	MADA	8 123	62 903
Tanzanie	2 315	24 118	
Direction Afrique	1 148	0	
Total. 4 CREDITEURS DIVERS	72 832	151 512	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	686 535	1 095 926	

ANNEXE 11

DETTES FISCALES ET SOCIALES AU 31 DECEMBRE 2008

En euros

DETTES FISCALES ET SOCIALES		2008	2007
DETTES SOCIALES A PAYER	France	461 845	202 565
	Région Asie du Sud Est	0	0
	Région Caraïbes	4 021	3 130
	Région Afrique	42 328	50 408
	Direction Afrique	1 440	1 370
	Burkina Faso	3 548	5 033
	Guinée	1 663	10 956
	Madagascar	11 182	8 054
	Mali	0	0
	Niger	6 368	12 512
	Sénégal	15 274	9 336
	Tanzanie	117	0
	Togo	2 736	3 148
	TOTAL 1	508 194	256 103
TAXES ASSISES SUR LES SALAIRES	France	27 220	30 384
	Région Asie du Sud Est	455	343
	Région Caraïbes	0	0
	Région Afrique	53 879	41 580
	Direction Afrique	0	0
	Bénin	5 707	5 670
	Burkina Faso	7 665	1 081
	Guinée	2 495	10 442
	Madagascar	5 353	1 298
	Mali	0	0
	Niger	6 437	6 133
	Sénégal	5 479	3 794
	Tanzanie	1 432	1 512
	Togo	19 311	11 649
	81 554	72 308	
CHARGES S/CONGES A PAYER ET AUTRES	France	121 826	275 650
	Région Asie du Sud Est	15 089	9 858
	Région Caraïbes	5 048	5 048
	Région Afrique	129 210	108 935
	Direction Afrique	21 892	15 231
	Bénin	3 738	1 265
	Burkina Faso	9 271	0
	Guinée	9 121	4 418
	Madagascar	31 629	3 168
	Mali	13 410	13 886
	Niger	7 721	17 811
	Sénégal	9 951	36 087
	Togo	4 280	
	Tanzanie	18 196	17 070
TOTAL 3	271 172	399 491	
AUTRES	France	32 385	33 902
	Région Asie du Sud Est	0	0
	Région Caraïbes	0	0
	Région Afrique	19 401	22 963
	Direction Afrique	15 725	18 492
	Bénin	1 081	427
	Madagascar	0	528
	Sénégal	2 594	3 516
	Tanzanie	0	0
TOTAL 4	51 786	56 865	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		912 706	784 767

ANNEXE 12

**COMPTES DE REGULARISATION DE PASSIF
AU 31 DECEMBRE 2008**
En euros

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2008	2007
France	4 695 041	4 173 775
Région Asie du Sud Est	0	0
Région Caraïbes	1 907	264 636
Région Afrique	1 178 200	2 197 451
Bénin	0	42 555
Madagascar	394 466	
Mali	65 071	683 372
Niger	525 368	1 141 820
Sénégal	119 687	290 954
Tanzanie	7 674	38 750
Togo	65 934	0
TOTAL	5 875 148	6 635 862

LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2008

I- Détail des produits financiers					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence positive de change	37 972	3 332	16 296	58 417	116 018
Autres intérêts et produits assimilés	165 353	1 235	3 347	3 113	173 047
Reprise sur provisions et transfert de charges	0	0	0	0	0
TOTAL	203 325	4 566	19 643	61 530	289 065

II- Détail des charges financières					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence négative de change	12 168	252	25 548	28 581	66 549
Dotation aux amortissements et provisions	699 637	0	0	0	699 637
Moins Value de cession de titre	32 103	0	0	0	32 103
Intérêts et charges assimilés	0	0	1 883	6 643	8 526
TOTAL	743 908	252	27 431	35 224	806 815

ANNEXE 14

LES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 31 DECEMBRE 2008

I- Détail des produits exceptionnels					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Produits Exceptionnels sur opérations de gestion	0	577	1 159	14 788	16 525
Produits sur exercice Antérieur	26 685		0	18 829	45 515
Produits sur Cessions d'élément d'actif	7 408	0	676	2 352	10 436
Reprise sur provisions et transfert de charges	16 383	0	3 668	1 991	22 042
TOTAL	50 477	577	5 503	37 960	94 518

II- Détail des charges exceptionnelles					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
VNC des éléments d'actif cédés	13 366		294	938	14 599
Charges sur exercice antérieur	2 218		0	6 227	8 445
Autres	0	0	25 604	13 524	39 129
TOTAL	15 585	0	25 899	20 689	62 173

I - EMPLOIS DE L'EXERCICE

1 - MISSIONS SOCIALES	19 228 821	19 553 617
1.1. Réalisées en France	299 678	291 319
Formation au dvpt du réseau bénévoles	17 783	40 702
Projets en France	152 771	82 422
Information et sensibilisation du public	129 125	168 195
1.2. Réalisées à l'étranger	18 929 142	19 262 299
. Asie du Sud dont:	2 389 534	1 795 543
. Direction Asie du Sud	919 078	631 387
. Inde	881 487	779 175
. Urgence Tsunami	588 969	384 981
. Afrique dont:	11 554 850	12 949 823
. Direction Afrique	899 150	937 459
. Niger	1 355 643	1 924 008
. Rwanda	76	14 481
. Togo	1 629 801	998 870
. Sénégal	1 086 001	952 693
. Guinée	1 948 601	4 669 681
. Bénin	925 372	768 474
. Burkina	1 437 084	738 459
. Tanzanie	438 888	326 206
. Malawi	0	96 667
. Madagascar	869 084	988 296
. Mali	965 150	534 530
. Caraïbes dont:	1 981 328	1 727 733
. Direction Caraïbes	532 944	466 207
. Haïti	837 716	797 996
. Urgence Haïti	0	0
. République Dominicaine	610 668	463 531
. Asie du Sud-Est dont:	1 149 267	1 163 904
. Direction Asie du Sud Est	178 357	136 470
. Programmes Cambodge, Vietnam, Laos	970 910	1 027 434
. Charges d'appui international	1 854 163	1 625 296
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 272 091	2 493 087
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 878 198	2 493 087
- Dont frais de traitement des dons	421 498	368 338
- Dont frais de traitement des dons TSUNAMI	2 085	0
- Dont frais de collecte des dons	2 439 264	2 124 749
- Dont frais de collecte des dons TSUNAMI	15 351	0
2.2. Autres Frais de recherche de fonds	393 893	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES	2 089 341	1 958 183
- Dont frais d'information et de communication	659 439	566 304
- Dont frais relevant des autres activités	62 130	45 768
- Dont frais de fonctionnement	1 332 167	1 341 285
. Frais de gestion	1 163 267	1 141 205
. Frais de gestion TSUNAMI	0	0
. Dotations aux amortissements	85 511	83 793
. Frais financiers	75 988	111 064
. Impôts et taxes	7 401	5 222
- Dont dotations et autres charges	3 503	0
- Dont charges exceptionnelles	32 102	4 827
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	24 590 253	24 004 888
II - RESSOURCES RESTANT A UTILISER	6 553 364	3 268 320
III - DIFFERENCE DE CHANGE LIEE AUX FONDS DEDIES	12 137	21 165
IV - Provisions (*)	822 471	N/A
V - EXCEDENT DE L'EXERCICE		274 124
VI - TOTAL GENERAL	31 978 225	27 568 496

(*) Arrêté du 11 décembre 2008 publié au JO du 21 décembre 2008

I - RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. PRODUITS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	16 083 063	15 462 176
1.1. Collectés en France	15 679 023	15 462 176
- Dons manuels collectés en France	15 431 268	15 191 058
. Parrainages	11 943 082	11 710 615
. Parrainages Tsunami	66 355	167 914
. Autres dons	3 421 831	3 258 262
. Autres dons Tsunami	0	54 266
- Legs et autres libéralités encaissés en France	221 410	258 807
- Appels d'aide d'urgence	26 345	12 311
1.2. Collectés à l'étranger	404 040	0
2. AUTRES FONDS PRIVES	634 932	720 015
- Partenariats d'entreprises	634 932	699 915
- Partenariats d'entreprises Tsunami	0	20 100
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	10 918 331	7 252 163
- Ministère des Affaires Etrangères Français	262 787	836 148
- Union Européenne	2 103 139	1 080 044
- Autres bailleurs de fonds institutionnels	8 173 326	4 631 597
- Autres bailleurs de fonds institutionnels Tsunami	379 079	704 373
4. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	231 971	236 987
- Dont cotisations	1 537	1 632
- Dont produits commerciaux (vente des produits commerciaux)	38 103	39 088
- Dont produits accessoires	25 206	23 868
- Dont abonnements	167 125	172 399
5. AUTRES PRODUITS	328 296	687 916
- Dont produits exceptionnels	75 687	124 791
- Dont produits financiers	250 639	383 606
- Dont gains de change	0	150 091
- Dont reprises de provisions et amortissements	1 970	29 428
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	28 196 593	24 359 257
II - REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISEES	3 006 750	2 956 627
III - DIFFERENCE DE CHANGE LIEE AUX FONDS DEDIES	37 972	252 613
IV - Reprises sur provisions (*)	26 364	N/A
V - DEFICIT DE L'EXERCICE	710 546	
VI - TOTAL GENERAL	31 978 225	27 568 496

NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2008

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels, accompagné des informations relatives à son élaboration (Ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, article 8).

1 - RESSOURCES

Les recettes issues du parrainage d'enfants et de projets (hors celles affectées aux victimes du Tsunami) ne sont pas des dons affectés et ne donnent en conséquence pas lieu à la constatation de fonds dédiés. En effet, les recettes de parrainages, hors Tsunami, sont mutualisées, c'est-à-dire réparties dans les programmes en fonction des besoins générés par les réalités du terrain. Les fonds issus du parrainage pour les victimes du Tsunami sont clairement identifiés et donc non mutualisés ; ils ont été directement affectés à la gestion des projets liés aux victimes du Tsunami.

Les fonds d'aide d'urgence et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant, à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

1.1 Recettes de parrainages et dons

Les recettes de parrainage sont récurrentes car elles proviennent des particuliers ayant choisi de parrainer un enfant ou un projet d'éducation. Les dons, quant à eux, sont ponctuels.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Pour 2008, le parrainage hors Tsunami s'élève à : 11 943K€ (contre 11 711K€ en 2007); le parrainage Tsunami est de 66K€ (contre 168K€ en 2008).

- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèques sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

Ils sont d'un montant de 3 422K€ (contre 3 258K€ en 2007) hors Tsunami. Pour le Tsunami, aucun montant n'a été collecté sur 2008 en comparaison à 54K€ en 2007.

Aide et Action Suisse a mis en place une collecte basée sur des dons réguliers permettant en 2008 de transférer 404K€ à Aide et Action France, afin d'être affectés à différents projets.

1.2 Legs et autres libéralités encaissées

Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission.

1.3 Fonds privés

Les partenariats d'entreprises connaissent une légère baisse, ils passent de 720K€ en 2007 à 635K€ en 2008. Ils représentent 2,3% des ressources contre 3% en 2007.

1.4 Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

Pour 2008, le montant total des Financements Institutionnels est de 10 918K€ (contre 7 252K€ en 2007). Il concerne, entre autres, 4 479K€ avec le Ministère de l'Education Nationale de Madagascar et 3 123K€ avec le Ministère des Affaires Etrangères.

1.5 Autres produits d'exploitation

Dans cette rubrique figurent les recettes issues :

- des cotisations des membres de l'association
- des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, crayons...
- des produits accessoires
- des abonnements au bulletin trimestriel

Ils s'élèvent à 232K€ (contre 237K€ en 2007).

1.6 Autres produits

Cette rubrique comprend les produits exceptionnels, produits financiers, gains de change et reprise de provision.

La rubrique des produits exceptionnels d'un montant de 76 K€ (contre 125 K€ en 2007) comprend des reprises de provisions non liées à l'exploitation, des valeurs nettes comptables sur les immobilisations cédées etc.

Les produits financiers quant à eux enregistrent essentiellement les reprises de provision liées aux écarts de change, les plus values sur les Valeurs Mobilières de Placement, et autres produits financiers sur opérations financières. Ils s'élèvent à 251K€ (contre 384 K€ en 2007).

Le montant total des autres produits est de : 328 K€ (contre 688 K€)

1.7 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Ils sont convertis au taux de clôture.

Ils s'élèvent à 3007 K€ (contre 2 957 K€ en 2007).

1.8 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli, traitement du courrier, collecte de fonds dans les antennes locales.

Si le nombre d'acteurs bénévoles est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif.

Il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.

1.9 Différence de change liée aux fonds dédiés

Les gains de change liés aux fonds dédiés sont comptabilisés dans la rubrique « Différence de Change liée aux fonds dédiés ». Ils s'élèvent à 38 K€ (contre 253 K€ en 2007).

2 - EMPLOIS

2.1 Missions sociales

Réalisées en France :

La formation au développement du réseau bénévoles, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élevaient en 2008 à 300K€ (contre 291K€ en 2007).

Formation au développement du réseau bénévole : 18 K€ (contre 41 K€ en 2007).

Les charges enregistrées dans ces comptes concernent majoritairement les frais de déplacement du personnel du service « **Mobilisation** » et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.

Projets : 153 K€ (contre 82K€ en 2007)

Ces charges représentent les coûts du nouveau projet « appui aux projets d'école citoyens »

Information et sensibilisation du public : 129 K€ (contre 168 K€ en 2007).

Ces coûts sont constitués principalement de 75% des frais de fabrication et de routage du bulletin trimestriel et de frais liés à la production de supports visuels pour les campagnes d'influence.

Réalisées à l'étranger :

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 18 929 K€ (contre 19 262 K€ en 2007), sont articulées par grandes régions d'intervention, puis découpées par pays.

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence).

Dans les programmes (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques)
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système

- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations.
- Suivi administratif et comptable.

Les pertes de changes liées aux mouvements dans les régions sont directement affectées aux missions sociales des régions concernées.

Charges d'appui international :

Les charges d'appui international représentent 1 854 K€ (contre 1 625 K€ en 2007). Elles sont composées à 77 % de la part de masse salariale affectée à cette rubrique, et de coûts générés par les activités de la Direction Internationale sur les missions et notamment des charges issues de la cellule d'audit interne (dont majoritairement les salaires et charges du personnel d'audit), ainsi que des frais de déplacements sur les missions. La hausse en 2008 correspond principalement à la constitution de l'équipe thématique et à la création d'une Direction Internationale des Ressources Humaines.

2.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont décomposés en frais de collecte des dons, et en frais de traitement des dons.

Les frais de collecte des dons comprennent l'ensemble des frais spécifiques à ces appels à la générosité du public, incluant la conception et la fabrication des campagnes, l'achat d'espaces publicitaires, mais aussi les coûts liés au développement des ressources internationales ; la part de masse salariale affectée à cette activité y est ajoutée et constitue 15% (contre 16% en 2007) du total de 2 848 K€ de cette rubrique (contre 2 124 K€ en 2007).

73% des dépenses pour le traitement des dons sont constitués de la part de masse salariale (contre 87% en 2007) affectée à cette activité ; les autres coûts sont ceux de l'émission des reçus fiscaux et des frais de prélèvements.

2.3. Frais d'information et de communication

Les frais d'information et de communication comprennent les dépenses engagées pour la publication du magazine, les frais de fabrication et d'envoi des dossiers de parrainage, le coût du site Internet, les frais de communication à destination des médias ainsi que les dépenses d'animation du réseau bénévoles qui ne sont pas rattachées à la mission sociale.

La part de masse salariale affectée à cette rubrique y est ajoutée et représente 70% (contre 58% en 2007) du total des frais d'information et de communication qui s'élèvent à 659 K€ (contre 566 K€ en 2007).

2.4 Frais relevant des autres activités

Dans cette rubrique, d'un montant total de 62K€ (contre 46 K€ en 2007), figurent les achats des produits commerciaux ainsi que la part de masse salariale affectée à cette rubrique qui représente 53% (contre 41% en 2007) du total des frais relevant des autres activités.

2.5 Frais de fonctionnement

Ce poste, d'un montant total de 1 332 K€ (contre 1 341 K€ en 2007), regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion du bureau de Paris.

Les frais de gestion s'élèvent à 1 163 K€ (contre 1 141 K€ en 2007) et sont constitués principalement des frais généraux (téléphone, affranchissement, honoraires des commissaires aux comptes, entretien et maintenance des bureaux, des équipements et du matériel) et de toutes les charges de personnel qui ne sont pas directement imputées par ailleurs. Ces dernières représentent 65% (contre 54% en 2007) du total affecté aux frais de gestion.

2.6 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont constituées de charges supportées en France qui ne correspondent pas à la gestion courante de l'Association. Le total des charges exceptionnelles s'élève à 32 K€ (contre 5 K€ en 2007).

2.7 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées".

Ils sont convertis dans les annexes au taux de clôture et s'élèvent à 6 553 K€ (contre 3 268 K€ en 2007).

2.8 Différence de change liée aux fonds dédiés

La conversion des fonds dédiés en euros génère des écarts de change du au fait que des taux différents sont utilisés pour convertir les mêmes montants dans le compte de résultat (taux moyen pondéré) et au bilan (taux de clôture).

Ces écarts, positifs en 2008 pour un montant net de 27 K€ (contre 232K€ en 2007), sont inscrits pour un montant de 12 K€ en perte de change et pour un montant de 38K€ en gain de change (voir 1.8).

2.9 Provisions

En application d'une partie de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement du CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale, il a été créé une rubrique spécifique aux dotations et reprises de provisions.

Sur 2008, cette rubrique s'élève à 822K€, se décomposant comme suit :

- Risque de pertes latentes sur les placements financiers 658K€
- Risque sur avances et acomptes versés aux fournisseurs 75K€
- autres provisions (indemnités de départ à la retraite, litiges divers...) 89 K€

2.10 Méthode de ventilation des charges de personnel

La masse salariale du personnel travaillant à Paris est ventilée dans les différents postes du compte d'emplois des ressources au prorata du temps consacré à chacune des activités faisant l'objet de cette répartition. La répartition obtenue est la suivante :

Missions sociales	39%	1 291 860
Collecte de dons	11%	364 371
Traitement des dons	12%	397 495
Information et communication	14%	463 744
Achats pour revente	1%	33 125
Frais de gestion	23%	761 866
TOTAL	100%	3 312 461
<i>Tsunami</i>		0

Les pourcentages appliqués au total de la masse salariale du personnel travaillant à Paris donnent les montants de masse salariale affectés à chacune des rubriques.